

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art.22 du code d'administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de Malzéville se réunira, en séance ordinaire le :

Judi 14 décembre 2017 à 19h à la Maisonnée

ATTENTION : Horaire modifié

Fait à Malzéville, le 8 décembre 2017



Bertrand KLING,

Maire,

- ORDRE DU JOUR -

- 1) Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal
- 2) Budget Primitif - Décision modificative n°2
- 3) Attribution subventions aux associations
- 4) Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- 5) Modification du protocole sur l'aménagement du temps de travail adopté par délibération n°2016-071 et modifié par délibération n°2017-035
- 6) Modification du tableau des effectifs
- 7) Souscription au contrat mutualisé garantie maintien de salaire renouvellement
- 8) Tarification activités Anim'ados
- 9) Bailleurs sociaux - Taxe foncier bâti
- 10) Ouvertures dominicales des commerces de détail pour l'année 2018
- 11) Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire - Périmètre 2012 - 13 rue de l'Orme
- 12) Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire - Périmètre 2012 - 38 rue de l'Orme
- 13) Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire - Périmètre 2012 - 40 rue de l'Orme
- 14) Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire - Périmètre 2014 - 47 rue Sadi Carnot
- 15) Comité de jumelage - Désignation des représentants
- 16) Communication des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du CGCT
- 17) Motion pour la gratuité des transports scolaires sur l'ensemble des départements de la Région Grand Est
- 18) Questions diverses